

VIVRE à Nanteau

Bulletin d'information de la commune
de Nanteau/Essoonne.
n° 22 / mai 2014



Le mot de Madame le Maire.

Chères Nantessonnaises, Chers Nantessonnaiss,

Je veux en premier lieu remercier sincèrement tous les Nantessonnaiss pour leur confiance renouvelée.

Comme lors de la précédente mandature, nous continuerons de vous rendre compte et de vous associer à nos actions et nos projets. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Dans les mois qui viennent, les actions se poursuivent : le plan pluriannuel d'entretien de la voirie et de la rivière Essoonne, l'entretien ponctuel des bâtiments publics et de l'église, la progression vers une utilisation minimale - voire zéro - des produits phytosanitaires dans les espaces communaux.

C'est un plaisir pour moi de vous informer que le conseil municipal a décidé lors de l'adoption du budget 2014 de ne pas augmenter les impôts communaux pour la 4e année consécutive. En « bon père de famille » nous veillerons à une gestion rigoureuse et saine du budget de la commune.

L'année 2014, nous l'espérons, devrait voir le lancement du contrat triennal de voirie rue de Viltard, et l'avancement du projet de réhabilitation de l'assainissement non collectif pour Nanteau par le SPANC du Parc naturel régional du Gâtinais français. Je vous invite à lire attentivement l'article sur le sujet dans ce bulletin.

Nous lançons dès cette année la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'y intégrer le Schéma Directeur d'Ile de France (SDRIF), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Fontainebleau récemment adopté, la nouvelle charte du Parc naturel régional du Gâtinais français, et toutes les nouvelles lois « Grenelle ». Ce sera un travail conséquent qui occupera un bon nombre des conseillers pendant plusieurs mois et vous aussi vous aurez l'occasion de vous exprimer au fur et à mesure que le projet avancera.

Sur le plan des festivités, je vous invite dès maintenant à noter dans vos agendas la fête de Nanteau - le 7 septembre.

Avec le retour des beaux jours, c'est l'occasion de penser aux autres - promeneurs, automobilistes, cyclistes et voisins - et de tailler toute végétation qui déborde sur les voies publiques.

Pour ma part, je continue mes activités professionnelles à l'INSEAD jusqu'à mes 65 ans en début de 2016 et depuis un mois j'ai négocié un jour par semaine que je dédie entièrement aux affaires de la commune. Je continue d'être présente, avec un ou deux adjoints, à la permanence du mardi et du vendredi soir.

Je vous souhaite à tous un très bon été et d'agréables voyages pour ceux partiront en vacances.

Helen Henderson



Le conseil municipal élu le 24 mars 2014



Vous ne les connaissez peut-être pas encore très bien. Aussi les conseillers se présentent à vous.

Au 1er rang, au centre :

Helen Henderson

63 ans et bientôt à la retraite, j'habite à Ville-tard depuis 1995. C'est mon 3e mandat d'élu et 2e en tant que maire. Je préside toutes les commissions de la commune, travaillant en étroite collaboration avec les vice-présidents, les conseillers et le personnel pour assurer la bonne gestion de notre commune. A l'extérieur, je suis 2e vice-présidente à la communauté de communes « Les Terres du Gâtinais », déléguée au SIARCE pour la gestion de la rivière, au syndicat mixte du Parc naturel régional du

Gâtinais français, au SIGEGAS pour la gestion de l'école primaire et je participerai tout au long du mandat aux groupes de travail qui concernent notre village.

et de gauche à droite, autour de Madame le Maire, au premier rang, puis au 2e rang :

Jean-Luc Legay

Haut Normand d'origine, muté à Malesherbes en 1989 chez Dentressangle en provenance de Dentressangle Le Havre. 18 ans passés sur la ZI de Malesherbes en tant que chef comptable/ directeur financier chez Dentressangle puis chez Dubus.

Divorcé; 3 enfants de 20 ans, 17 ans, 12 ans

Trésorier du tennis à Malesherbes de près ou de loin pendant une quinzaine d'années.

Délégué titulaire du SMEP de Fontainebleau « Syndicat mixte d'études et de programmation de Fontainebleau ».

Délégué titulaire et vice président du SIGEGAS

Membre de la commission communale "Finances" et du groupe de travail SPANC du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Jean-Paul Cahn

68 ans, demeurant Chemin de Paillard, professeur émérite à la Sorbonne, deuxième adjoint. Commissions : vice-président « PLU/Agenda 21 », vice-président « appels d'offres », membre des commissions « urbanisme » et « bulletin ».

Syndicats : au PNR : titulaire "comité syndical" et "patrimoine culturel".

Martine Le Floc'h

64 ans, célibataire, secrétaire de direction à la retraite.

Après avoir été conseiller durant un premier mandat, devenir 1er adjoint c'est un peu comme plonger dans le grand bain ...

Désormais, je vais m'impliquer dans de nombreux projets puisque je fais partie de toutes les commissions communales, à l'exception toutefois du CCAS, riche de l'arrivée de nouveaux membres. Je suis suppléante de Mme le Maire à la communauté de communes.

Catherine Roig-Escoffre

Arrivée à Nanteau grâce à mes parents, j'y viens depuis ma tendre enfance, lieu de week-end et lieu de vacances, désormais lieu de vie et de semi-retraite.

Devenue propriétaire en 1997 d'un petit paradis sur le chemin de Milly (Rue du Clos Corbin) avec mon mari qui est malheureusement décédé tout récemment en février 2013.

Ancienne dirigeante d'un cabinet de courtage d'assurances à Paris et reconvertie dans la cuisine en 2011 j'anime des ateliers culinaires à domicile.

J'appartiens aux commissions communales : Voiries, Circulation et Chemins, Eaux et Ruissellements - Fêtes, Cérémonies, Culture, Fête de Nanteau - Appel d'Offres - Finances - Comité Communal d'Action Social - Espace verts/Zerophyto 2020, Cimetières.

Je suis membre des commissions au PNR : Développement local - Paysage et Territoire.

Thierry Desvignes

44 ans, 1 enfant.

Je suis Marionnettiste, comédien. Et quand je ne suis pas en spectacle, je fais des travaux divers, par exemple de rénovation.

Je vais m'intéresser plus particulièrement au gymnase du collège de La Chapelle la Reine, au CCAS, à la communication, aux fêtes et à la culture ainsi qu'au PnrGf. Je souhaite créer du lien et inciter la participation des jeunes Nantessonnais.

François Galet

En activité au sein du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), je possède des connaissances scientifiques dans des domaines variés.

J'ai naturellement proposé de représenter notre commune dans les syndicats et commissions techniques : l'eau, l'électricité, la voirie et les bâtiments.

Françoise Milleliri

Après avoir pratiqué pendant de longues années le conseil aux entreprises, j'ai fait valoir mes droits à la retraite, bien décidée à préserver jalousement ma liberté retrouvée. La persuasion d'Helen Henderson en a décidé autrement et me voilà au conseil; déléguée au SIARCE ; membre du CCAS, des commissions voirie, urbanisme, communication ; et aussi dans des commissions du PnrGf... Au travail !

Céline Lemaire

Je suis sous officier sapeur-pompier, je travaille sur la commune de Dourdan dans le 91. J'ai 3 enfants, Marie 14 ans, Matisse 9 ans et Axel 7 ans.

Je m'occupe du SIGEGAS, du transport scolaire et du gymnase du collège, de la voirie, de l'urbanisme, du CCAS ; au niveau du Parc naturel régional du Gâtinais français : du tourisme et de l'éducation, et enfin de l'ESF, des jeunes sapeurs pompiers et de la sécurité routière.

Un dernier petit mot pour vous dire que je mets mon temps libre à votre disposition et si vous avez envie de me rencontrer je suis régulièrement à l'arrêt du bus de la mairie de Nanteau à partir de 16h50.

Paul Desbrosse

65 ans marié deux enfants. Retraité (Commis Principal d'agence d'Architecte)

Délégué titulaire au SMEP de Fontainebleau « Syndicat mixte d'études et de programmation de Fontainebleau » qui est en charge de l'élaboration du SCOT « Schéma de Cohérence Territoriale ».

Délégué titulaire dans les commissions communales suivantes :

- Voirie, Circulation et Chemins, Eaux et Ruissellements.
- Entretien bâtiments municipaux et église.
- Urbanisme.
- Appel d'offres.
- Communication, Bulletin d'information, Site Internet.
- Espaces Verts, Zéro Phyto2020, Cimetière.

Délégué titulaire dans les commissions PnrGf suivantes :

- Environnement / Natura 2000.
- Paysage et Territoire.

Claude Caillou

Exploitant agricole à la retraite, 63 ans, marié, 2 enfants.

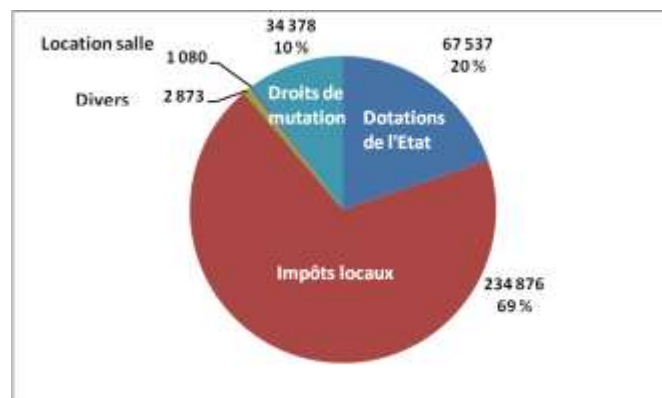
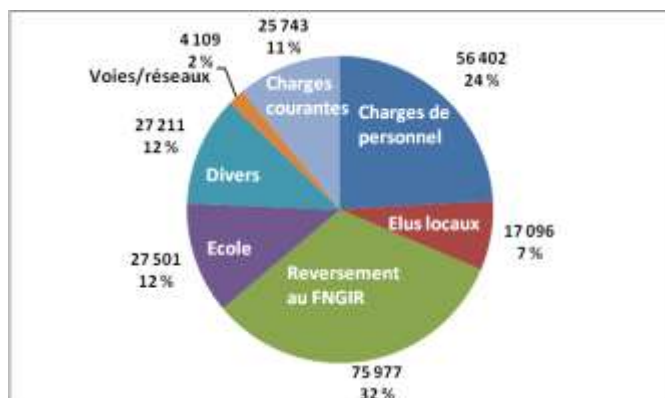
Délégué titulaire du Syndicat Départemental d'Electrification de Seine-et-Marne et du SITOMAP, Vice-Président de la commission communale "Voirie, Circulation et chemins, Eaux et Ruissellements" et membre des commissions communales "Appel d'offres" et "Finances" et de la commission "Agriculture et Sylviculture" du PnrGf.

Les finances de Nanteau-sur-Essonne

1) Budget 2013

Dépenses de fonctionnement 2013 : 234 039 €

Recettes de fonctionnement 2013 : 340 743 €



Ces 2 graphiques montrent, par rapport à l'an dernier :

En "**Dépenses de fonctionnement**", une baisse sensible du coût d'entretien des voies et réseaux qui s'explique par le fait que des travaux, programmés pour 2013, n'ont pu être réalisés et le seront en 2014 ; pour rappel, le "Reversement au FNGIR" (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) est une nouvelle taxe depuis la réforme de la taxe professionnelle.

En "**Recettes de fonctionnement**", une baisse des Dotations de l'Etat, une baisse des revenus liés à la location de la salle polyvalente qui était en cours de rénovation et une légère augmentation des droits de mutation.

Ci-contre le détail du résultat global de clôture pour l'année 2013 et en cumulé avec les années précédentes :

	2013	Cumulé
Section de fonctionnement	106 705	426 157
Section d'investissements	- 130 039	- 155 365
Résultat global de clôture (fonctionnement + investissements)	- 23 334	270 793

2) Budget 2014

Préparé par le conseil précédent, le budget 2014 a été voté le 15 avril 2014 par le conseil nouvellement élu. Le budget primitif est au même niveau que le budget de 2013, avec cependant quelques augmentations en particulier sur le poste "entretien des voies et réseaux", en raison de reports de travaux prévus en 2013 et non encore réalisés. De même le poste "Ecole" a été augmenté puisqu'il est à prévoir des coûts supplémentaires liés à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école de Buthiers. Dans les recettes, nous avons, par prudence, diminué les Dotations de l'Etat. Nous espérons bénéficier de revenus supplémentaires liés à la location de la salle polyvalente désormais rénovée.

Investissements pour l'année 2014

En 2014 les taux d'imposition, une fois encore, restent inchangés. Nous rappelons que la commune n'a contracté aucun emprunt.

Nous avons réalisé des investissements importants en 2012 et 2013 et avons l'intention de continuer tout au long de la mandature.

Voici quelques exemples de projets d'investissements pour les années à venir. Nous précisons que leur réalisation est soumise à l'obtention de subventions qui ne sont pas acquises à ce jour. Sans ces subventions, le budget de la commune ne serait pas suffisant pour les financer. Ces projets : amélioration de l'écoulement des eaux pluviales dans les rues de Viltard et de Villiers avec un contrat triennal de voirie, équipement de la salle des associations, aménagement paysager du nouveau cimetière et, peut-être, continuation de l'effacement des réseaux dans le bourg.

En quelques mots, ce que seront les tâches du nouveau conseil municipal

Des tâches qui, régulières sous le précédent mandat, se poursuivront :

- entretien des routes et des chemins, de l'éclairage public, des bâtiments publics et de l'église afin que notre "patrimoine" reste en bon état.
- gestion de l'école de Buthiers, dans le cadre du SIGEGAS, syndicat qui regroupe les communes de Buthiers, Boulancourt et Nanteau-sur-Essonne.
- relations avec le Parc naturel régional du Gâtinais français dont les conseils sont précieux, avec le SIARCE, syndicat auquel nous adhérons pour la gestion de la rivière Essonne



- location de la salle polyvalente Jean Herblot, totalement rénovée, et de la salle des Associations qui

peuvent accueillir vos manifestations dans les meilleures conditions. Martine Le Floc'h et Françoise Milleliri sont vos interlocutrices pour la location.

Les rendez-vous habituels avec les Nantessonnois que vous retrouverez : la Fête de Nanteau, la journée des jeunes à la base de loisirs de Buthiers, le loto et la galette, le cadeau de Noël des Anciens, le nettoyage des chemins au printemps, sans oublier le bulletin municipal et le site web qui vous tiendront informés, et les rendez-vous que voudront bien nous proposer les Associations Nantessonnoises.

Comme par le passé, nous demanderons aux habitants de contribuer, par exemple à l'élagage des arbres et haies, au respect des zones de stationnement et à une circulation apaisée dans nos rues.

Enfin, certains dossiers devront impérativement être analysés et terminés durant ce mandat : la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'aménagement paysager du nouveau cimetière, la mise en état d'abandon de certaines sépultures dans le vieux cimetière, la progression vers le "zéro phyto" en commençant par les espaces communaux. D'autres projets sont en cours de réflexion ; nous vous en parlerons plus amplement lorsque les subventions espérées seront identifiées.

Eclairage Public : Travaux de remplacements et renforcements réalisés.

Les travaux d'enfouissement du centre du village ont permis la récupération de lanternes en bon état munies de lampes dernière génération.

Elles ont été réutilisées,

- d'une part en remplacement de celles très vétustes sur la route départementale n°152 entre le carrefour de Boulogne et la limite du département avec le Loiret.
- d'autre part en renforcement de l'éclairage aux entrées du village de Nanteau, rue de la Grange aux Dîmes et rue du Clos Corbin.
- et pour finir un point lumineux complémentaire à été posé chemin de la Brèche.

Ceci pour un coût modéré compte tenu de l'existence du réseau d'alimentation sur l'ensemble des lanternes posées.

Nous sommes conscients du fait qu'il subsiste des zones dans le bourg où l'éclairage demande à être complété ; cela devra faire l'objet d'une étude d'extension de réseau d'alimentation en cohérence avec l'optique d'enfouissement.

Les petites lignes jaunes



Non elles ne sont pas là pour faire joli, encore moins pour faire râler ...

Elles signalent une interdiction de s'arrêter, de stationner, un virage sans visibilité, une bouche incendie dont l'accès doit rester accessible aux pompiers, une voie trop étroite ...

Ensemble respectons ces règles pour tous.

Assainissement non collectif - SPANC Parc

La réunion publique tenue à ce sujet a soulevé des questions et remarques.

Pour y répondre, vous trouverez un article sur une page incluse dans ce bulletin.



Radar

Sans doute avez-vous déjà croisé cet équipement ?

Sensible au bien-être et à la sécurité des habitants de Nanteau, la municipalité a souhaité dresser un état des lieux des comportements routiers sur la

commune.

Afin de mener cette étude, nous avons fait l'acquisition d'un radar pédagogique, système parfaitement adapté à ce besoin.

Il enregistre, selon un programme établi, les déplacements dans son champ de vision. Ces données sont ensuite analysées : nombre de véhicules, vitesses et heures de passage pour un lieu précis.

Une campagne de mesures sur cinq points jugés stratégiques de la commune s'est achevée et les résultats de nous permettent de dresser un bilan qui doit nous aider à faire évoluer la signalisation et nous renseigne sur les zones les mieux adaptées à l'implantation future et définitive d'un radar. Une fois fixé, il continuera d'enregistrer le trafic et nous informera des comportements à risque récurrents.

Notre étude montre que dans l'ensemble les limitations de vitesse sont respectées par environ 80% des usagers sur la plupart des points de mesure. Bien que ce résultat soit rassurant, il nous semble important de prévenir les cas de grands excès de vitesse qui représentent un danger réel.

Sans surprise, la route de Villetard est la plus fréquentée avec 40 à 50 véhicules qui se croisent en moyenne toutes les heures. Un tiers des véhicules n'y respectent pas la limitation de 50 km/h et certains dépassent même 80 km/h.

C'est en priorité sur cette route que nous devons orienter nos efforts de prévention.

La communauté de communes "Les Terres du Gâtinais"

Les délégués des 16 communes de la communauté de communes se sont réunis le 22 avril 2014 pour élire le président et les 5 vice-présidents qui constituent le bureau.

Président : Jean-Claude HARRY,
1er adjoint à La Chapelle-la-Reine
1er Vice-Président : François-Xavier DUPÉRAT,
maire d'Amponville
2e Vice-Président : Helen HENDERSON,
maire de Nanteau-sur-Essonne
3e Vice-Président : Patrick POCHON,
maire de Boissy-aux-Cailles
4e Vice-Président : Jean-Claude DELAUNE,
conseiller municipal à Ury
5e Vice-Président : Gilles AUGÉ,
maire de Guercheville

Ce bureau a défini 13 commissions de travail et nommé un vice-président pour chacune d'elles.

Dans chaque commission, chaque commune aura un délégué :

- soit un délégué communautaire (Helen Henderson ou sa suppléante Martine Le Floc'h pour Nanteau),

- soit, pour certaines commissions, un conseiller municipal. En ouvrant les travaux des commissions aux conseillers municipaux, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici, nous espérons rapprocher les actions de la communauté des communes de celles des communes.

Plutôt que de lister les domaines pour lesquels la communauté des communes est compétente, je vous invite à consulter ses statuts qui seront mis en ligne sur le site web de Nanteau :

<http://www.nanteau-sur-essonne.fr/>

Le sujet est vaste, donc n'hésitez pas à contacter Helen Henderson si vous voulez en savoir plus.

Les Associations Nantessonaises

Les associations Nantessonaises sont présentées sur le site internet de la mairie (rubrique "découvrir"), cependant, tout le monde ne pratiquant pas nécessairement internet, il nous semble utile de présenter succinctement ces quatre associations qui animent la vie de notre village.

- **ANCA, Atelier Nantessonais de Culture et Artisanat :**

Il réunit une fois par mois ceux des habitants qui le souhaitent pour pratiquer des jeux divers (cartes, scrabble...) en dégustant les pâtisseries apportées par les joueurs.

Seules conditions pour participer : bonne humeur, bonne volonté...et aussi quelques gâteaux.

Contact : René Kastler

- **Comité des fêtes et de la culture**

Le comité est une association « loi de 1901 » regroupant des bénévoles qui apportent un soutien actif à l'animation du village, en particulier pour l'organisation de la fête du village qui constitue la part la plus importante de leur activité.

Parallèlement, il organise, à son initiative, un certain nombre de manifestation en cours d'année.

Le programme pour les mois à venir prévoit :

- ✓ dimanche 22 juin : randonnée pédestre
- ✓ dimanche 7 septembre : fête du village
- ✓ samedi 4 octobre : soirée au Lido (nombre de places limité, il faudra s'inscrire rapidement dès réception des papiers d'inscription)
- ✓ dimanche 7 octobre : loto

L'association peut donner du matériel en location à des particuliers :

- ✓ tables, bancs, barbecue, pour l'organisation de fêtes de plein air à Nanteau
- ✓ vaisselle dans le cadre de la location de la salle polyvalente Jean Herblot

Le comité manque de bras. Ses activités sont actuellement assurées par huit membres, il en faudrait plus. Un appel est donc lancé aux bonnes volontés.

Contact : Jean-François Tessier, Président

• **Mutuelle des Chasseurs de Nanteau-sur-Essonne**

Association « loi de 1901 » (chasse communale), elle regroupe quasi exclusivement des Nantesonnais qui chassent, sur la partie « centre » de Nanteau, le petit gibier de plaine et bois et le grand gibier (y compris maintenant les cervidés).

Le sanglier, nuisible et chassable sur le département, est chassé principalement en battue, son tir est également autorisé en chasse individuelle. (16 sangliers ont été abattus cette année).



L'association accueillera volontiers les habitants de la commune que la chasse intéresse.

Contact : Paul Desbrosse, Président

• **P.L.A.N Pêche, Loisirs, Animations, Nantesonnais**

Association des pêcheurs, ouverte aux Nantesonnais et à leurs « voisins », elle entretient l'étang de Nanteau et y organise des manifestations.

Les manifestations annoncées pour les mois à venir sont :

- ✓ samedi 21 juin : brocante
- ✓ dimanche 7 septembre : concours équipe
- ✓ en novembre : nettoyage d'hiver

Les informations concernant la pêche sont affichées à l'étang.

Contact : Dominique Boerema, Président

Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, sa durée de validité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de sa validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Communiqué du Parc naturel régional du Gâtinais français sur les couloirs aériens

Le bilan de la Direction Générale de l'Aviation Civile montre que dans l'année 2013 les altitudes et les tracés présentés lors du débat public 2011 n'ont pas été respectés.

Le Ministère des Transports souhaite obtenir un maximum de données objectives. La DGAC, en capacité d'identifier les vols, pourra, grâce aux éléments que nous lui transmettrons, établir un relevé précis des nuisances constatées au-dessus du Parc.

Pour cela, les élus du Sud Essonne vous remercient de bien vouloir transmettre vos informations sur les nuisances observées (date, heure, lieu précis [commune/hameau/rue], niveau de nuisance sonore [très fort ou fort], et compagnie) par courrier, à l'adresse suivante :

Maison du Parc,
20 bd du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt,
ou par courriel : info@parc-gatinais-francais.fr

Un formulaire vous permettant de noter ces informations est disponible sur le site web du PnrGf.

Centre de Permanence de Soins à Fontainebleau

L'Association SOS Médecins Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau a ouvert un centre de Consultation de Permanence de Soins dans des locaux situés dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Fontainebleau, distincts des sites d'urgences adultes et pédiatriques.

Qui peut utiliser ce centre et comment ?

- En cas d'affluence aux services d'urgences de l'hôpital, sous réserve de l'accord du patient et du médecin hospitalier, le patient inclus dans la file d'attente et ne relevant pas de l'urgence vitale, peut se voir proposer une prise en charge via la Consultation de Permanence De Soins avec, pour le règlement de la part assurance maladie des honoraires, une application généralisée du tiers payant.
- Toute personne malade ou ayant un enfant malade, en l'absence de gravité potentielle et sous réserve qu'elle puisse se déplacer, peut demander rendez-vous à SOS Médecins au 0 820 077 505. Cette prise de RV est impérative.

Les horaires d'ouverture du centre :

- samedi de 12 h à 24 h ;
- dimanche, fériés, ponts mobiles : de 8 h à 24 h ;
- jours ouvrés : 20 h à 24 h.

Ce centre répond ainsi à des périodes durant lesquelles il peut être difficile de trouver un médecin.

Pour autant, n'oubliez pas que, en cas d'urgence à domicile ou d'urgence vitale, vous devez contacter le SAMU au 15.

Aux horaires et jours ne relevant pas de la Permanence des Soins, contactez toujours par principe votre médecin traitant.

Plan "Canicule" de l'été

Les personnes qui souhaitent qu'une aide leur soit apportée en cas de canicule cet été sont priées de bien vouloir s'inscrire en mairie.

Le chèque Autonomie 77 (chèque CESU)

Le département de Seine-et-Marne compte 1 700 personnes bénéficiaires de l'APA ou de la PCH utilisant des mandataires ou de l'emploi direct pour leur aide à domicile. Ils recevront désormais une partie de leur plan d'aide sous forme de Chèques Autonomie 77 qui leur permettra de rémunérer les intervenants à domicile.

Vous êtes concerné si :

- Vous êtes **bénéficiaire de l'APA** et vous employez un ou plusieurs salariés en emploi direct ou via un organisme mandataire.
- Vous êtes **bénéficiaire de la PCH** et vous employez un ou plusieurs salariés en emploi direct ou via un organisme mandataire.

Chaque bénéficiaire ou intervenant a reçu mi-avril 2014 à son domicile un courrier avec un Mode d'emploi complet. Les chèques CESU « Autonomie 77 » seront adressés à la fin du mois de mai 2014.

Si toutefois vous n'aviez pas reçu ces informations, vous pouvez consulter le site <http://www.seine-et-marne.fr/le-cheque-autonomie-77> ; ou vous renseigner en mairie.

Message de la Gendarmerie Nationale de La Chapelle-la-Reine

Nous sommes sollicités par les services de la Gendarmerie pour vous rappeler les conseils pour lutter contre les cambriolages et les vols par ruse. C'est bien volontiers que nous le faisons. Comme l'article proposé est complet et assez long, nous préférons le mettre sur une page séparée jointe à ce bulletin.

Dans le même ordre d'idée, **l'Assurance Maladie vous invite à la plus grande vigilance.**

Des personnes malintentionnées se font passer pour des agents de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne. Elles tentent d'obtenir des informations confidentielles telles que vos coordonnées bancaires, votre numéro de

sécurité sociale, votre mutuelle, ... par téléphone, par courriels ou à votre domicile.

Copie de ce communiqué est également joint au bulletin municipal.

Les Scènes Rurales

Elles sont toujours présentes dans notre région. La brochure est disponible en mairie et sur le site <http://www.scenes-rurales77.com/>

Prochain spectacle près de chez nous :

- les 7 et 8 juin à Guercheville : "Le petit cercle boiteux de mon imaginaire" par la Cie Zampanos. "*Ce cirque miniature, tendre et maladroit, émerveillera petits et grands*".

Joies et Peines

Naissance :

Soen LE MEZEC, né le 14 avril 2014

Décès :

Monsieur Michel RIGUERA, le 5 février 2014

Monsieur Robert CAILLOU, le 11 février 2014

Les infos pratiques

Mairie :

- **Ouverte le mardi et le vendredi de 14 h 30 à 18 h 30**
- *Le Maire et/ou les Adjointes sont présents à la Mairie le mardi et le vendredi de 17 h à 18 h 30*
- *Madame le Maire peut recevoir le samedi matin sur rendez-vous pris à l'avance à la Mairie*
- Téléphone : 09 64 45 02 50
- fax 01 64 24 11 15
- Adresse internet : nanteau-info@orange.fr

A noter sur votre agenda :

- prochains conseils municipaux : 23 mai, 2 juillet, 29 août à 20 h 00 à la mairie
- Elections européennes le 25 mai 2014. Le bureau de vote est ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.
- et la

Fête de Nanteau
le dimanche 7 septembre
Vous êtes toutes et tous
cordialement invités.